



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Au jour le jour – septembre 2018

01 09 : Labatut – Journée d'études sur le site du Passage (ancienne carrière CEMEX) – Julie Brugnot communique ses observations.

01 09 : Losse – La SEPANSO écrit au préfet pour attirer son attention sur la dégradation des conditions de vie des riverains des Etablissements Ronsard ; la protection phonique est illusoire puisque les groupes froid des camions sont au niveau du niveau des merlons supposés amortir les émissions sonores des compresseurs (une photo illustre le problème).

02 09 : EAU – La SEPANSO, qui a pris connaissance de l'Instruction du gouvernement 14 août 2018 relative à la mise à jour des plans d'actions opérationnels territorialisés de la directive cadre sur l'eau, demande au préfet si une réunion d'information sera organisée pour faire le bilan des premières années du plan et les perspectives pour les années suivantes.

04 09 : Saint-Etienne d'Orthe – Me Larran notaire transmet la copie authentique de l'acte de propriété de la parcelle forestière cédée par l'Indivision Garatin

06 09 : Mont de Marsan – Institution Adour – Projet de territoire du Midour - Séminaire des élus auquel étaient invitées des associations le matin ; nous avons reçu les présentations Powerpoint l'après-midi (39 diapos et – Patrick Ponge a présenté à l'aide d'un Powerpoint (16 diapos) le point de vue des associations de protection de la nature (Amis de la Terre 32 et 40, SEPANSO 40, et FNE65) après la présentation de l'Institution (79 diapos)

04 09 : Saubion - Enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative à la construction d'un bâtiment périscolaire – Une seule observations de la SEPANSO

06 09 : Capbreton - Dossier 1701055 – Le Tribunal administratif invite la SEPANSO à se désister de la requête par laquelle elle a sollicité l'annulation de l'arrêté de permis d'aménager délivré par le maire de Capbreton le 21 avril 2017 à la la Communauté de communes Marenne Adour Côte Sud. La commune de Capbreton a retiré cet arrêté le 14 mai 2018 (affichage du 23 juillet 2018). Une victoire pour la SEPANSO qui souhaite toutefois que le Tribunal lui alloue les frais irrépétibles pour cette procédure (233 euros).

07 09 : Tartas – La SEPANSO reçoit un message qui présente les observations et les inquiétudes d'une personne au sujet de l'usine Rayonier (successeur de Tembec). Cette personne qui habite à 15 km au nord de Tartas a perçu la fuite de dioxyde de soufre en juin dernier. La SEPANSO invite cette personne à noter systématiquement les jours où elle perçoit des nuisances et à interroger le responsable de l'entreprise.

08 09 et 09 09 : Mont de Marsan – Journée des associations – Patrick Ponge a accueilli des visiteurs sur le stand de la SEPANSO qu'il avait monté.

09 09 : Gouts – Dossier 1700013-2 (carrière SNGG) – La SEPANSO adresse un deuxième mémoire en intervention pour soutenir le recours des riverains du site convoité par le carrier.

10 09 : Biscarrosse – La SEPANSO reçoit copie du courrier (3 pages + 5 pièces jointes dont un courrier de mars pour lequel le maire n'a pas apporté de réponse) adressé au maire au sujet de l'environnement avenue d'Annunzio.

10 09 : Saint-Sever et toutes les commune du bassin versant du Bahus et du Gabas – Rapport et conclusions du Commissaire enquêteur (49 pages) : avis favorable pour la dzclaration d'intérêt général , ainsi que pour le perogramme pluriannuel de gestion 2018-2022. Cet avis est assorti d'une recommandation : le SYRBAL est invité à « mettre tout en oeuvre pour palier les nuisances générées sur les propriétés privées par le Bahus et le Gabas ».

10 09 : Campet & Lamolère – Le porteur du projet photovoltaïque adresse un nouveau mémoire au Tribunal administratif (2 pages)

10 09 : Mont de Marsan – Conseil Départemental de l'Environnement et des risques sanitaires et technologiques – Georges Cingal a représenté les associations de protection de la nature et de l'environnement – PV officiel : 7 pages

11 09 : Dax – Georges Cingal rencontre les responsables de RTE et d'Enedis qui portent un projet de renforcement du réseau électrique de Dax sud - liaison électrique 63 kV entre Dax et Dax sud et création d'un poste sud – Chaque société a remis une présentation (carte des contraintes environnementales....)

11 09 : Mimizan – Des adhérents de la SEPANSO qui habitent la Résidence de la Forêt rencontrent Me Wattine pour contester le projet d'urbanisme de la commune au Camp d'Argent.

12 09 : Mées – Rapport et conclusions du Commissaire enquêteur (Enquête publique préalable à l'autorisation unique loi sur l'eau instruite au titre de l'ordonnance n° 2014-619 du 12 juin 2014 et au permis d'aménager concernant la création d'une zone d'activités économique ZAE l'Aerial) : 95 pages – Le Commissaire enquêteur émet un « avis favorable sous réserve d'exclure du périmètre la parcelle AA45 et la partie de parcelles AA46 pour laquelle une demande d'autorisation de défrichement a été formulée au motif qu'elles présentent des intérêts environnementaux. »

12 09 : Cagnotte – Georges Cingal rencontre les responsables de Fonroche qui veulent implanter une unité de stockage des digestats.

13 09 : Arjuzanx – Défrichements - Dossiers 1800801-2, 1800802-2, 1800803-2, 1800855-2, 1800586-2, 1800857-2, 1800858-2, 1800860-2 et 1800861-2 – La SEPANSO répond au courrier du Président de la société VALOREM (1 page)

13 09 : Mézos – Défrichements – Dossiers 1800801-2, 1800802-2 et 1800803-2 – La SEPANSO adresse Mémoire en réponse au mémoire du maire de la Commune du 16 Août 2018 (3 pages)

13 09 : Mézos – Défrichements – Dossiers 1800860-2, 1800861-2 et 1800858-2 – La SEPANSO rappelle la loi n° 2016-1087 du 8 Août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages doit être respectée. Nous rappelons l'avis de l'Autorité environnementale et nous attirons l'attention sur l'avis défavorable du Conseil National de Protection de la Nature. Notre mémoire : 4 pages + 2 pièces jointes

13 09 : Mimizan – Point sur les dossiers litigieux d'urbanisme. Par ailleurs, la SEPANSO s'étonne que les cartographies Natura 2000 (Habitats) et ZNIEFF n'apparaissent pas dans les cartographies des documents PLU.

13 09 : Mont de Marsan – Dossier 1702575 (Plan d'Exposition au Bruit) – La SEPANSO répond au mémoire présenté par le préfet des Landes le 8 juillet - 13 pages + 5 nouvelles pièces jointes

13 09 : Dax – Audience au tribunal correctionnel – Destruction à Soustons du chêne Sénac vieux de 5 à 6 siècles par un promoteur : le responsable du chantier est poursuivi à titre personnel – La SEPANSO était représentée par Me Ruffié, accompagné par Georges Cingal (notes d'audience : 5 pages) – Quatre des propriétaires du terrain en indivision où prospérait le chêne étaient représentés par Me Rodolphe. Le jugement a été mis en délibéré au 18 octobre.

14 09 : Messanges - préparation du Colloque sur les micropolluants

14 09 : Courrier du Collectif Alerte Compteurs Communicants (dont la SEPANSO est membre fondateur) invite ses membres à entrer en contact : ACC40 - 3, rue Maurice Lambert 40990 St Paul les Dax. acclandes@gmail.com. Un message adressé à la SEPANSO serait retransmis automatiquement.

14 09 : Nogaro (32110) - Projet de Territoire Midour – Patrick Ponge à représenté la SEPANSO PV officiel : 5 pages

14 09 : Hossegor – La SEPANSO est interrogée par des journalistes au sujet de la conférence de presse tenue le matin même par MACS. En réaction à l'annonce du commencement des travaux la SEPANSO publie un communiqué (2 pages) qu'elle accompagne de la lettre de Georges Cingal adressée à MACS suite aux échanges qu'il avait eu avec le directeur qui l'avait sollicité. Pour illustrer la problématique du dragage unseau de sédiments qui a été prélevé dans la zone à draguer a été déversé sur la plage de la Savane : cette vidéo de quelques secondes en dit plus long qu'un long discours !

15 09 : Pontenx les Forges – La SEPANSO transmet à la commune ses observations sur le dossier de PLU arrêté : 5 pages.

15 09 : Mimizan – Jean Dupouy répond aux sollicitations d'un habitant à propos du Plan Local d'Urbanisme. Le site Internet de la commune ne permet pas aux citoyens d'avoir accès à tous les documents de l'enquête publique.

16 09 : Préchacq les Bains : les menaces qui pesaient sur un chêne centenaire semblent dissipées ; l'agriculteur qui va cultiver la parcelle semble accepter que les branches du chêne fassent de l'ombre sur sa terre.

17 09 : Rion des Landes – la SEPANSO attire l'attention du préfet sur la mauvaise gestion d'une parcelle forestière communale : le débroussaillage sous les boisements de pins a provoqué un incendie important (« 7,8 ha de pins détruits par les flammes » - Sud-Ouest)

17 09 : Pouillon – préparation de la Semaine bleue avec les responsables de l'EPHAD

17 09 : Rivière Saas & Gourby – non respect du Code forestier (absence de reboisement) – La SEPANSO sollicite le préfet.

17 09 : Losse - La SEPANSO écrit à nouveau au préfet (cf 01/09/2018) pour attirer son attention sur la dégradation des conditions de vie des riverains des Etablissements Ronsard ; cette fois-ci au courrier sont joints deux certificats médicaux.

18 09 : EAU – Mise en place du Comité Consultatif de l'Observatoire de l'Eau (désormais intégrée à l'Institution Adour) – Les trois associations (SEPANSO, FNE 65, et Nature Midi Pyrénées) ont été invitées à proposer un représentant pour siéger – La SEPANSO, ayant apprécié le travail accompli par FNE 65, lui renouvelle sa confiance.

18 09 : Ondres – Dossier 1800382-2 (construction sur le rivage) – Le Tribunal administratif communique copie d'un mémoire de SCP Bouyssou & Associés (22 pages) accompagné de 5 pièces jointes (40 pages)

18 09 : Rion des Landes – Un habitant communique à la SEPANSO copie du courrier adressé au préfet pour attirer son attention sur une affirmation fautive contenue dans la délibération du conseil communautaire du Pays Tarusate du 4 juillet 2018 : il est faux d'affirmer que « .. dans la procédure des permis de construire liés au projet, le porteur du projet (photovoltaïque) s'est rapproché des principaux habitants de la zone concernée... »

19 09 : Mont de Marsan – Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers – SEPANSO excusée – PV officiel : 8 pages.

20 09 : Campet & Lamolère – Dossier 1800864 – Le Tribunal administratif communique copie d'un mémoire présenté par SAS VOLTA CHATEAU DE CAMPET ; le tribunal a fixé la clôture de l'instruction de cette affaire au 22/10/2018.

20 09 : Dax – Comité de Pilotage du site Natura 2000 des Barthes de l'Adour – Georges Cingal qui a représenté la SEPANSO a souligné les difficultés rencontrées pour faire respecter la biodiversité : absence d'accès aux Plan Simples de Gestion (outil forestier), ce qui fait que l'on assiste à un saccage d'écosystèmes remarquables. Alliance Bois Forêt pose quelques sérieux problèmes, y compris en zone Natura 2000 ! – PV officiel : 4 pages + Powerpoint de présentation (56 diapos)

20 09 : Orx – La SEPANSO constate que les atteintes à l'environnement n'ont pas donné lieu à une réhabilitation du site forestier ; elle envoie donc un nouveau message en joignant le courrier adressé le 31 octobre pour lequel elle n'a jamais obtenu que des promesses verbales du sous-préfet de Dax.

20 09 : Rivière, Saas & Gourby – Courrier au Directeur du SITCOM Côte Sud des Landes à propos des résidus d'incinération qui ont été épandus sur des chemins de cette commune ; selon l'arrêté ministériel du 18 novembre 2011 il semble étonnant qu'ils aient pu être utilisés, surtout qu'il contenaient des pièces métalliques.

Par retour de courriel le directeur répond qu'il s'agit de concassés de béton « *issus du recyclage de matériaux inertes... Ces matériaux font bien l'objet d'un déferailage préalable... il est toutefois possible que des ferrailles résiduelles soient retrouvées dans le produit final ...* »

20 09 : Mimizan – Cession de la parcelle T111 – la Conseil municipal décide du retrait de la délibération du 14 décembre 2017.

21 09 : EAU – Le préfet répond à notre courrier du 02/09/2018 (voir ci-dessus) : « *...Le Plan d'Actions Opérationnels (PAOT de la Directive Cadre Eau) est l'outil opérationnel de la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN) pour la mise en œuvre du programme de mesures du SDAGE. IL s'agit d'un document interne à l'administration. Le PAOT des Landes doit être mis à jour courant 2019 en application de l'instruction du Gouvernement (104 août 2018) afin de décliner le programme de mesure sur la seconde partie du cycle de la DCE (2019-2021). A ce titre, un état des lieux des masses d'eau est en cours d'élaboration. Une présentation de cet état des lieux consolidé pourrait être envisagée dans le courant du 1^{er} semestre 2019. Dans ce cadre, je ne manquerai pas de vous associer à cette présentation...* »

21 09 : Lencouacq – l'inquiétude de riverains au d'épandages de produits chimiques (la personne qui épand déclare ne pas savoir ce qui est épandu !) sur des parcelles théoriquement cultivées en bio conduit la SEPANSO a interroger le préfet et ses services.

22 09 : Bordeaux – Conseil d'administration de la Fédération SEPANSO Aquitaine
Parmi les décisions : une lettre ouverte (2 pages) adressée au Président de la République pour attirer son attention sur le projet de dragage du lac d'Hossegor (communiqué le 2/09/2018)

24 09 : Fargues – La SEPANSO attire l'attention du préfet sur un projet d'élevage industriel de canards prêts à gaver (3 bandes de 15000 animaux) à Fargues ; le projet se situe à proximité d'habitations ... (2 pages + 3 plans)

26 09 : Saint-Martin de Seignanx – Georges Cingal a été auditionné à la gendarmerie à suite de la plainte déposée contre le(s) responsable(s) de remblais d'un thalweg (site du ball-trap de Tarnos) avec des déchets de démolitions de bâtiments de Bayonne

26 09 : Mont de Marsan « Comité de suivi des mesures compensatoires espèces et habitats protégées lié à la mise en œuvre de l'autoroute A65 » - Philippe Barbedienne a représenté la SEPANSO

26 09 : Bayonne – SPPPI – Georges Cingal a représenté la SEPANSO 40 – Aymeric Bayle et Michel Botella ont représenté la SEPANSO 64 - [PV officiel : 22 pages](#)

27 09 : Mimizan – Enquête publique conjointe relative au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme et su schéma de zonage d'assainissement collectif – Jean Dupouy a remis au commissaire enquêteur les observations de la SEPANSO : 28 pages

27 09 : EAU – La SEPANSO écrit au Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire pour demander un moratoire sur les demandes de défrichement de la forêt du massif de Gascogne (2 pages)

27 09 : EAU – Projet de Loi de finances 2019 - La SEPANSO écrit aux députés et sénateurs des Landes pour les alerter sur les enjeux que ce projet de loi revêt pour le financement de la politique de l'eau sur notre bassin hydrographique Adour-Garonne, et l'atteinte des objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE). La SEPANSO argumente (3 pages) et relaie les propositions d'amendements de France Nature Environnement (6 pages)

28 09 : Saint-Lon les Mines – la SEPANSO reçoit le dossier du projet de PLU (CD-rom), la délibération du conseil communautaire arrêtant le projet et le bilan de la concertation. La SEPANSO est invitée à apporter ses observations ...

28 09 : Tartas – La personne qui a sollicité la SEPANSO (voir 07/09/2018) a commencé à noter ses observations. Ayant téléphoné à Rayonier, l'entreprise lui a adressé un courrier (1 page) ; l'entreprise souligne ses efforts passés et à venir (programme pluriannuel travaillé avec les services de l'Etat).

28 09 : Mont de Marsan – réunion relative aux espèces (faune sauvage) susceptibles de poser des problèmes – PV officiel : 4 pages

28 09 : Tosse – Communiqué des associations NouTous, Amis de la Terre et SEPANSO : « *Golf de Tosse. Arrêtez cette mascarade ! Vous salissez l'image des Landes !* » (1 page).

29 09 : Capbreton – Manifestation pour exprimer l'opposition aux rejets de sédiments pollués sur les plages de la Savane et Santocha – Plus de 150 manifestants – Parmi les divers médias qui ont relaté l'événement le Journal du Dimanche. Les opposants au projet de dragage apprécient que ce dossier soit évoqué par des médias nationaux.

29 09 : Labatut – Julie Brugnot recueille des données naturalistes et arrache des jussies (tapis bien visible sur la berge - photo) sur le site de l'ancienne carrière CEMEX.



30 09 : SAGE Midouze – Avis de la SEPANSO au sujet de la demande d'autorisation d'épandage des cendres sous foyer de la chaudière à biomasse de l'usine Gascogne Paper de Mimizan (2 pages)

Documents :

Alternatives au brûlage des déchets verts : les collectivités se mobilisent – ADEME – 19 pages
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/alternatives-brulage-dechets-verts-010418.pdf>

Anguille européenne : les efforts engagés par la France pour réduire les causes de mortalité et reconstituer le stock – Agence Française pour la Biodiversité – 20 pages
https://www.afbiodiversite.fr/sites/default/files/actualites/12-%20plaquette%20anguille_VF.pdf

Les problèmes environnementaux les plus préoccupants - ADEME
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/enquete-representations-sociales-changement-climatique-19-vague.pdf>

Modélisation et évaluation des impacts environnementaux de produits de consommation et de biens d'équipement – ADEME, 188 pages
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/acv-biens-equipements-201809-rapport.pdf>

Documents en anglais :

Cars with engines : can they ever be clean ? – Transport & Environment – 40 pages
https://www.transportenvironment.org/sites/te/files/publications/2018_09_TE_Dieselgate_report_final.pdf